

Étudiants internationaux : 80 000 dossiers « finalisés », en hausse par rapport à 2020 (B. Khaiat)

Paris - Publié le jeudi 28 janvier 2021 à 10 h 59 - Actualité n° 206582

« Au 18/01/2021, nous observons une hausse de 22 % des candidatures des étudiants internationaux par rapport au même moment en 2020 : 80 000 dossiers ont été déposés et finalisés, 36 % venant d'Amérique, 32 % d'Afrique et avec une petite baisse pour le Maroc, l'Algérie et l'Asie », déclare [Béatrice Khaiat](#), directrice générale de Campus France, lors d'une conférence de la CGE sur la transformation post-Covid des établissements, le 26/01/2021.

Si l'année 2020 a été « compliquée » pour la mobilité internationale, elle estime que « le Gouvernement, les écoles, les conférences d'écoles, les ministères et Campus France ont travaillé ensemble pour limiter les dégâts. »

« Nous voulions éviter une année blanche à la rentrée. De fait, nous avons compté seulement 25 % d'étudiants internationaux en moins que l'année dernière, avec 70 000 visas délivrés selon le ministère de l'intérieur. »

Selon elle, ce qui a « sauvé » la situation en France, « et tous les pays n'ont pas eu la même réaction, c'est la circulaire du 15/08/2020 qui a fait des étudiants internationaux une exception avec l'ouverture des consulats pour qu'ils puissent obtenir leurs visas. Cela a montré que nous voulions des étudiants internationaux. »

Cette décision s'est accompagnée de « la mise en place d'un catalogue de formations à distance, 700 sont recensées. Nous avons continué à faire de la promotion basée sur les alumni et à mettre en valeur du label Bienvenue en France, nous avons 200 établissements engagés ».

Des interrogations sur la mobilité virtuelle

« C'est un point de vue personnel, mais la mobilité virtuelle est peut-être un début mais, pas une fin. On ne sait pas si on voit le but du tunnel avec le vaccin. Il peut aussi y avoir une lassitude des étudiants internationaux, le poids de la crise économique, le problème de la distance sur les concours puisque des étudiants ne pourront pas venir. Il faut travailler tous ensemble pour voir au fur et à mesure comment réagir à la crise », continue Béatrice Khaiat.

La mobilité dans les écoles de commerce et d'ingénieurs

« Nous savons que pour les écoles de commerce, les effectifs d'étudiants étrangers ont doublé entre 2014 et 2019, surtout avec des étudiants provenant d'Inde et de Chine. Nous constatons aussi un début de croissance en provenance d'Afrique subsaharienne », indique Béatrice Khaiat.

Or, avec la Covid, les chiffres montrent une baisse de « 50 % des étudiants venant d'Asie et d'Amérique. La croissance continue à l'inverse pour l'Afrique, +10 %, et l'Afrique du Nord. »

Ainsi, « pour les écoles de commerce, le recrutement est plus compliqué avec la crise, surtout pour celles qui se trouvent en haut des classements mondiaux, donc fortement internationalisées. Elles vont devoir se tourner vers l'Afrique, l'Afrique du Nord, le Liban ».

Ce constat ne s'applique pas aux écoles d'ingénieurs qui ont connu « une forte croissance, de 22 %, entre 2014 et 2019, surtout des étudiants venus du Maroc puisqu'ils représentent un étudiant étranger sur cinq. Il y a une dynamique marquée par la hausse d'étudiants en provenance d'Afrique. »

Campus France



Campus France est issu du regroupement de trois structures :
le GIP ÉduFrance, l'association ÉGIDE (opérateur de séjours et bourses
pour les étudiants et stagiaires étrangers en France et de mobilités) et
le secteur des affaires internationales du Cnous.

Campus France
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris - FRANCE



Fiche n° 1948, créée le 05/05/14 à 12:26 - M&J le 26/06/14 à 12:56

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »